

<https://enseignants.se-unesa.org/Conseiller-en-formation-continue-une-mission-exceptionnelle-enfin-reconnue>



Conseiller en formation continue : une mission exceptionnelle enfin reconnue ?

- Je suis... - Personnel Gréta/MLDS -
Date de mise en ligne : mercredi 27 octobre 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les conseillers en formation continue (CFC) ont été oubliés de toutes les revalorisations de ces dernières années. La fonction attire de moins en moins en raison de conditions d'exercice de plus en plus compliquées et une revalorisation financière qui se fait attendre. Ce n'est pas l'augmentation de 20 € mensuelle de l'indemnité CFC en décembre 2020 qui va compenser leur perte de pouvoir d'achat.

Le SE-Unsa avec sa fédération l'Unsa-Éducation a porté l'importance de reconnaître la mission de CFC dans le parcours professionnel des agents titulaires. Le groupe de travail Personnalisation piloté par la Direction de la gestion des ressources humaines, et auquel le SE-Unsa participe, avait pour objectif de reconnaître certaines missions pour l'accès à la classe exceptionnelle.

Le SE-Unsa attend donc l'arbitrage final du ministère et la parution des textes pour qu'aboutisse enfin cette revendication légitime.